

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 7 (1919)

Heft: 82

Artikel: Les ligues sociales d'acheteurs

Autor: La Harpe, Jacqueline de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-254938>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Ligues Sociales d'Acheteurs

« L'acte d'un homme est toujours nécessairement en quelque sens un acte de l'humanité entière » a dit un jour Charles Secrétan, entendant par là que l'individu représente virtuellement toute la race. Elargissant le sens de cette parole, elle nous servira à formuler une observation qu'il nous a souvent été donné de faire : c'est que l'acte d'un homme est devenu l'acte, sinon de l'humanité entière, tout au moins d'une grande partie d'entre elle. Constatation troublante : on sait d'où l'on part, mais on ignore où l'on arrivera ; nos paroles, nos gestes sont susceptibles de s'amplifier à tel point qu'il nous est impossible d'en jamais prévoir les conséquences ultimes. Constatation troublante, mais aussi combien encourageante : humble origine, petits débuts — et grande destinée ; tel est souvent l'ordre par lequel les choses se plaisent à dérouter les prévisions de nos esprits bornés.

En 1890, une femme de cœur fondait à New-York une *Ligue Sociale d'Acheteurs* ; elle ne soupçonnait certainement pas alors l'immense développement réservé à cette organisation. Mrs. Nathan avait simplement constaté que, dans nos achats, nous payons non seulement la matière brute de l'objet, mais encore la somme de travail humain amalgamé à cette matière par la fabrication. Ce travail s'est effectué dans des conditions qui, pour l'ouvrier, ont été une bénédiction ou une malédiction — trop souvent une malédiction. Et dès lors l'acheteur, de même qu'il est en droit d'exiger une certaine qualité de la matière première de la marchandise, n'est-il pas également en droit d'exiger une certaine qualité sociale du travail que représente l'objet fabriqué ? N'est-ce pas à l'acheteur, le « roi du pays économique », le maître du marché, de s'inquiéter que les objets qu'il achète aient été fabriqués dans des conditions normales de salaire, d'honnêteté, d'hygiène ?

En conséquence, la Ligue fondée par Mrs. Nathan se proposa un double but : 1° Etudier les conditions des travailleurs ; 2° Eveiller chez tous les acheteurs le sentiment de leur responsabilité au point de vue social. Quatorze ans plus tard, la Ligue compte déjà 30.000 membres aux Etats-Unis. Bien plus, elle franchit les mers et se répand en Europe. Des groupements s'organisent, le plus souvent sur l'initiative de femmes, en France, en Hollande, en Allemagne, en Belgique, etc. Le mouvement gagne les principaux Etats du continent, et la Suisse ne reste pas en arrière : en 1905, une Ligue suisse est fondée. Son siège central est à Berne. Elle compte actuellement neuf sections — Genève, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, Berne, Bâle, Zurich, Winterthour, Schaffhouse — et, au dernier recensement, approximativement 20.000 membres.

L'enquête constitue le principal instrument de travail des Ligues Sociales d'Acheteurs. Une fois que, par cette voie, il a été possible d'établir, en toute certitude, la défectuosité des conditions du travail dans une branche quelconque de l'industrie humaine, les Ligues interviennent, soit comme telles auprès des auteurs responsables de l'état de choses existant, soit par l'intermédiaire de leurs membres, en les priant de ne pas acheter tel ou tel produit, plus souvent encore en leur recommandant d'accorder leurs préférences à tel autre, fabriqué dans de meilleures conditions sociales¹. Les Ligues Sociales d'Acheteurs ont aussi

¹ On comprendra sans peine, dès lors, qu'il est de toute importance pour les Ligues Sociales d'Acheteurs de compter le plus possible de membres. Leur force leur vient de ce qu'elles représentent un grand nombre d'acheteurs. Leur action sera d'autant plus puissante qu'elles compteront davantage de membres.

recours au *label*, marque ou insigne à laquelle l'acheteur reconnaît du premier coup-d'œil que l'objet offre toutes les qualités sociales désirables. Elles interviennent également en qualité de pouvoir conciliateur, dans les conflits entre patrons et ouvriers, et sont souvent chargées de missions d'arbitrage.

Leur champ d'activité est vaste. Elles luttent contre le travail de nuit, le travail des enfants, les salaires de « misère » ; elles luttent contre les abus et le travail inutile que le consommateur impose — souvent sans y penser — aux travailleurs ; elles réclament des sièges pour les vendeuses, des logements sains pour les domestiques ; en un mot, elles défendent l'intérêt bien compris de l'employé, du travailleur. Mais — et c'est ce qui fait leur force — le patron bénéficie également de leur activité : ne recommandent-elles pas à leurs membres de payer leurs notes régulièrement¹, de répartir leurs achats de *Nouvel-An* sur l'ensemble du mois de décembre (afin d'éviter aux magasins la terrible presse de fin d'année), de parer aux époques de chômage en réservant pour la « saison morte » certains travaux sans urgence ? Enfin, les acheteurs ligués travaillent aussi pour eux-mêmes, car ils ont tout intérêt à ce que les vêtements de leurs bébés ne soient pas confectionnés par des malades contagieux, à ce que les noix du gâteau qu'ils achètent chez le confiseur ne soient pas épluchées par des mains dont aucun bandage ne recouvre l'ulcère purulent.

Ainsi, les L. S. A. défendent la cause des trois pouvoirs du monde économique : le patron, l'ouvrier, le consommateur. Cette diversité des intérêts défendus par elle devrait contribuer, plus que toute autre chose, à nous les rendre sympathiques. Elle nous prouve l'esprit d'impartialité et de haute justice qui les anime. D'ailleurs, ne sommes-nous pas tous acheteurs, quelle que soit notre situation, quelles que soient nos occupations dans la vie ? Et nous femmes, en particulier, qui, chargées des soins du ménage, sommes acheteurs encore bien plus que les hommes, ne devrions-nous pas comprendre que, non seulement, il est de notre devoir d'entrer dans les Ligues Sociales d'Acheteurs parce que nous sommes, en tant qu'acheteurs, directement responsables de nos frères les travailleurs dans le monde entier, mais encore que pour nous-mêmes, en nous plaçant à un point de vue tout égoïste, nous avons tout avantage à nous y rattacher ? Entrer dans les Ligues Sociales d'Acheteurs, c'est faire à notre tour le noble geste de Mrs. Nathan, ce geste qui, à l'heure qu'il est, se répète, nombreux, chaque jour, en Europe comme en Amérique, à travers l'humanité. C'est rendre hommage à la généreuse initiative d'une de nos sœurs et nous associer à son effort. Ne savons-nous pas, nous les femmes, que « pour transformer le monde, il n'est pas besoin pour toi de la pioche, de la hache, de la truelle et de l'épée ? »

Jacqueline DE LA HARPE.

De-ci, De-là...

Nous recevons du Foyer féminin de Lausanne un très pressant appel, cet établissement ayant l'intention de s'adjoindre dès cet automne un restaurant sans alcool. Lausanne ne possède, en effet, à l'heure actuelle, aucun de ces restaurants fondés sur une base vraiment sociale, et l'idée est excellente d'ouvrir au premier étage de l'immeuble où se trouve le Foyer féminin des salles de restaurant, propres, accueillantes, et où une centaine de convives des deux sexes trouveront une nourriture saine et à bon marché. La proximité immédiate des cuisines du Foyer, les expériences acquises par les directrices de celui-ci faciliteront grandement les choses aux initiatrices, qui pru-

¹ Un exemple suffira à montrer l'importance de cette question : une couturière d'une de nos grandes villes suisses ayant envoyé des factures pour un total de 23.000 francs, reçut en retour 850 francs.